

**MÉMOIRE ASSOCIATIF
POUR LA PARTIE
HISTORIQUE
DE L'EXPOSITION DE
LA VILLE DE PARIS
SUR LA RÉVISION
DE L'OPÉRATION
D'AMÉNAGEMENT DU
QUARTIER DES HALLES**

Mobilisation de l'opinion publique pour sauver le quartier des Halles.

Il est de fait dûment prouvé que, sans l'intervention d'associations d'habitants du quartier des Halles, les secrets du projet de la grande opération immobilière n'auraient pas été dévoilés en temps nécessaire pour en empêcher une irréversible réalisation.

En février 1968, l'organisation d'une exposition « Les trésors des Halles » par l'Union des Champeaux, association des habitants du quartier, a accueilli trente-deux mille visiteurs. Elle a été, à travers les médias, le détonateur d'une mobilisation de l'opinion publique contre ce que préparait la Société d'Economie Mixte chargée d'un projet d'aménagement du quartier des Halles.

Mobilisation de l'opinion publique qui a inquiété les élus du conseil municipal et les a incités à exiger une véritable information. Et le 8 mars 68, la rapporteur général du budget de la Ville de Paris, Madame Jeanine Alexandre Debray, prenant en premier la parole en séance publique a exprimé son indignation : « Ce qui est proposé est inacceptable », s'est-elle exclamée, « Aurions-nous perdu la raison ? Comment avons-nous pu en arriver là ? Les éléments d'appréciation dans le chapitre financier du dossier sont flous et trop brefs. »*

Découverte de graves lacunes et erreurs dans des dossiers de la société d'économie mixte.

Il est de fait aussi que la mission confiée quelque temps après la séance, par le préfet Maurice Doublet au groupe associatif d'étude, le COPRAS, a révélé à l'opinion publique la teneur exacte des dossiers tenus jusque-là secrets dans les bureaux de la société d'économie mixte. Ouverture des dossiers obtenue exceptionnellement par cette association comme condition d'acceptation de la mission. « Pour réaliser une enquête sociologique sur l'opinion de la population du quartier et ses attentes à l'égard de l'opération », a affirmé le COPRAS, « Il faut que nous puissions informer nos interlocuteurs et donc connaître les dossiers. » Le préfet connaissait l'influence de l'Union des Champeaux dans le quartier et la coopération du COPRAS aux études de l'association. Il a dû accepter cette exigence exceptionnelle. C'est ainsi que la population a pu connaître, par une très large diffusion des médias, les conclusions de l'analyse du COPRAS. Analyse dont la publication a évité la destruction du quartier historique, dans ses pierres et sa vitalité sociale.

Analyse du COPRAS qui a publiquement détruit les principaux arguments qu'invoquaient devant leurs collègues le président du Conseil Municipal de Paris et le trésorier général du budget pour justifier l'ouverture d'un vaste chantier de promotion immobilière, sa nécessité et son urgence.

Analyse qui comportait un triple constat. Celui de l'absence d'étude étayant l'affirmation de la mort du quartier qu'entraînerait le départ du marché. Selon les

* Citation d'un extrait du compte-rendu de la séance du 8 mars 1968 au Bulletin Municipal Officiel de Paris.

dières de ces deux personnalités du Conseil Municipal. Deuxième constat, celui de l'absence d'enquête sur la qualité des immeubles présentés dans le dossier comme ne justifiant pas leur conservation. Et constat de l'absence d'une étude globale d'urbanisme, condition pourtant préalable et nécessaire à la réussite d'une opération d'aménagement urbain.

Analyse du COPRAS révélant deux graves erreurs en matière financière. En premier lieu l'importante sous évaluation de recettes, notamment la faible estimation du coût à faire supporter par les promoteurs, bénéficiaires de ce fait d'une plus value considérable aux dépens de la collectivité (cf. notamment l'article du journal *Le Monde* sur une page de son édition du 25 septembre 1968). Autre source d'erreurs, des erreurs dans des calculs, principalement l'évaluation du coût de curetage des îlots. Erreur basée sur un coût de sept mille francs le mètre carré, alors que, dans l'estimation préalable, au début du dossier financier, ce coût est évalué à sept cents francs seulement.

Sans le contrôle effectué par le COPRAS dans sa plongée au sein des dossiers de la société d'économie mixte d'étude sur l'aménagement du quartier des Halles, cette erreur qui servait d'alibi pour rejeter toute solution de réhabilitation sociale des immeubles anciens, aurait ouvert un vaste champ libre au projet officiel de destruction des immeubles anciens. « Simple erreur de plume », a essayé de plaider le préfet de Paris à l'instigation du rapporteur général de la Ville coiffé de la casquette de président de la société d'économie mixte. « Erreur d'un zéro de trop », ont titré quelques journaux. Erreur qui portait sur des millions et dont tous les journaux ont diffusé la nouvelle. Ouvrant aussi leurs colonnes aux propositions de l'Union des Champeaux assistée du COPRAS.

Un projet de civilisation urbaine initié dans la population du quartier.

Les propositions des Champeaux sont d'une toute autre conception que celle en gestation tenue jusqu'alors dans le secret des bureaux de la société d'économie mixte. Leurs propositions ont pour objectif majeur la revitalisation du quartier des Halles. Par la mise en valeur de sa richesse architecturale et de ses sites et par ses ressources humaines. Pour y constituer un pôle exceptionnel de rencontre, d'animation et de communication sociale, culturelle, économique et touristique de la ville et de sa région. Et aussi un haut lieu de notre civilisation occidentale de l'Europe. Au sein d'un quartier historique réhabilité dans ses maisons et dans ses sites où doit être maintenue une population d'un dynamisme et d'une exemplaire mixité sociale.

Propositions des Champeaux issues de cette population qui a su défendre son quartier contre un saccage de son patrimoine et inventer, dans une étonnante réflexion prospective, des fonctions nouvelles à instaurer dans le quartier.

Propositions appuyées par le président de la commission des Halles, René Capitant, personnage respecté par tous ses collègues, de droite comme de gauche. Propositions votées par le Conseil municipal de Paris en octobre 1968.

Un lieu de communication et d'initiative locale.

Parallèlement à leurs études et propositions, les deux associations défenseurs du quartier, avec l'appui de la population parisienne, ont instauré un centre d'information et d'animation Halles Beaubourg, le CIAH.

Initialement, en mai 68, elles s'étaient installées dans une cabane sur le plateau Beaubourg. Et là elles avaient présenté aux heures et jours les plus adaptés aux possibilités de déplacement des visiteurs, les plans et documents concernant les projets de la société d'économie mixte et leurs propres projets. Leurs membres, tous bénévoles, ont consacré leurs loisirs à un incessant dialogue avec les visiteurs pour les informer et les consulter.

Et sur proposition de la préfecture de Paris consciente de l'utilité de cette concertation initiée par des habitants du quartier, les Champeaux et le COPRAS, ils se sont installés dans la maison de l'ancien café des mareyeurs mise à leur disposition contractuellement par la Ville de Paris.

Cette maison est devenue, de l'entresol au quatrième étage, un étonnant lieu de rencontre permanent des différents animateurs de la vie sociale notamment associations et commerçants. Et d'accueil de visiteurs d'autres quartiers de Paris. Lieu qui a aussi accueilli des réunions où ont confronté leurs expériences et opinions des personnalités des milieux culturels comme Michel Fleury, Jean Babelon, Jean Sylvestre de Sacy, André Fermigier et de nombreux journalistes, des architectes, Antoine Grumbach, Hieronim Listowski, Jean Nouvel notamment. Comme l'a dit l'un d'eux : « L'intérêt de ces réunions du CIAH c'est d'y rencontrer la plupart des personnalités ou simples animateurs de la vie locale, qui, à un moment de la longue période de l'opération des Halles, ont pesé sur l'orientation du projet comme paroles de groupe humain ou dans l'exercice de leur profession. Il y a manqué sans doute trop souvent la présence de dirigeants de grandes affaires financières très agissantes dans le marché immobilier, pour y confronter utilement leurs visées à la conception de reconversion du quartier des Halles des Champeaux. »

Des associations ont, au fur et à mesure de leur intérêt à l'animation du Centre, tenu des permanences dans ses locaux. C'est là aussi que Champeaux et COPRAS ont élaboré un projet d'animation par de multiples activités dans deux des pavillons Baltard. Projet examiné par la commission permanente des Halles qui l'a approuvé. Mais qui, malgré la position publique d'Edouard Frédéric-Dupont en faveur de sa réalisation sous la conduite du Centre d'Information et d'Animation des Halles Beaubourg l'a confiée à la société d'économie mixte d'aménagement du quartier des Halles Beaubourg.

En fait, l'étonnante réussite de l'animation qu'ont abritée deux des pavillons Baltard a tenu à son implantation dans ces étonnantes structures métalliques des pavillons Baltard et à tous ceux et celles qui ont pris part à la réalisation du programme, notamment messieurs Bétourné, Ville et Assinger.

Extraordinaire phénomène de communication dans la multiplicité des manifestations, expositions vivantes, activités sportives et ludiques qui ont attiré deux millions d'adultes et de jeunes. Réussite qui a inquiété les promoteurs des futurs projets immobiliers. Et condamné à mort les pavillons Baltard.

Résultats de 25 ans d'intervention associative sur l'opération d'aménagement du quartier des Halles.

Les interventions des associations, principalement celles de la plate-forme des comités parisiens d'habitants des quartiers de Paris, ont appuyé celles de l'Union des Champeaux et du COPRAS. Elles ont évité que des orientations nouvelles votées par le Conseil de Paris en octobre 68 soient ultérieurement battues en brèche.

D'abord les études réalisées par le CIAH sur les mesures à obtenir pour réaliser une exemplaire action de réhabilitation sociale des immeubles anciens.

En second lieu, la défense de la perspective sur l'église Saint Eustache, objectif voté par une majorité de conseillers de Paris, de gauche comme de droite. Par l'adoption d'un faisceau visuel sur ce monument historique majeur du cœur historique de Paris à partir de la fontaine des Innocents. Disposition invoquée en commission des sites par un responsable du COPRAS à l'encontre d'un projet de bâtiment d'une dimension analogue à celle du centre Beaubourg. Bâtiment qui aurait fait barrage dans la rue Lescot entre le forum et le passage vers le centre Pompidou. Faisceau qu'il est essentiel de rappeler pour protéger cet espace exposé à la convoitise des promoteurs privés et publics.*

Dans un autre cas, c'est à la suite d'une démarche du représentant de l'Union des Champeaux auprès du maire de Paris, Jacques Chirac, qu'a été arrêté le début de construction d'un bâtiment qui aurait obstrué la perspective de Saint Eustache dans la rue Rambuteau. Construction confiée à l'architecte Bofill dont les Champeaux ont obtenu le retrait en présentant au maire de Paris les maquettes.

Quatrième résultat majeur s'inscrivant dans la défense de la destruction du quartier des Halles, la réussite de l'opposition des Champeaux et du COPRAS au projet d'un bâtiment de cent mille mètres carrés prévu pour le Centre de Commerce International, le CCI. Dont la construction, déjà initiée au niveau des fondations, était prévue à côté de l'église Saint Eustache.

Le COPRAS connaissait les solides garanties acquises par les promoteurs à l'égard de son extension ultérieure dans le quartier. L'Union des Champeaux a saisi le tribunal administratif d'un vice de forme de la demande du permis de construire du CCI. Ils en ont obtenu l'annulation. Et, avec le COPRAS, ils sont intervenus auprès du candidat à la présidence de la République Giscard d'Estaing pour qu'il s'engage à empêcher toute construction du CCI dans le quartier des Halles.

Témoignages incontestables de l'efficacité de nos associations.

Les informations publiées pour le public par la Ville de Paris pour présenter l'opération d'aménagement du quartier des Halles n'ont jamais fait état de cette

* Commission des sites où le représentant du COPRAS et celui de SOS Paris, titulaires des deux sièges accordés aux associations de Paris ont obtenu du ministre d'Ornano une circulaire améliorant les conditions de consultation. Après avoir, selon le titre d'un journal « claqué la porte de la commission des sites » où ils sont revenus, circulaire du ministre en poche.

exceptionnelle intervention de la population sur une opération qui a duré une quinzaine d'années et qui a fait couler beaucoup d'encre. Tout au plus une ou deux lignes résument lapidairement, dans cette information de la Ville de Paris, « une période de quelques manifestations tumultueuses ». Alors que cette action novatrice d'une politique de démocratie locale s'est faite sans manifestations de rues. A la seule exception de quelques tardifs défilés organisés par des mouvements qui n'étaient sans aucune relation avec les associations rassemblées autour de l'Union des Champeaux. Comme l'a dit le préfet de Paris Doublet, « le mai 68 s'est fait pour l'urbanisme, deux mois avant et sans pavés. »

Paradoxalement, alors que la participation des habitants à la vie municipale n'y avait pas encore officiellement place, cette intervention des citoyens a frayé une voie nouvelle. Comme l'ont écrit à l'époque tous les grands journaux. Elle a forgé peu à peu une authentique concertation dans les faits avant qu'elle s'estompe dans de simples déclarations électorales ou pseudo consultations. A cet égard il est intéressant de comparer en quoi vingt ans plus tard le partenariat communal a progressé ou régressé. Quoi qu'il en soit, il est utile de citer, parmi bien d'autres, trois constats publiquement exprimés par de grands responsables.

Le premier témoignage est celui du président de la commission des Halles, ancien garde des sceaux, René Capitant. A propos de la note du COPRAS et des Champeaux sur la politique à mettre en œuvre pour la réhabilitation sociale des immeubles anciens et l'occupation des rez-de-chaussée et entresols des locaux des grossistes dans les rues du quartier. Le président exprime dans sa lettre du 9 février 1970 son accord sur la note des associations et ses « remerciements pour le concours précieux que le COPRAS et l'Union des Champeaux apportent à la commission des Halles du Conseil de Paris . »

Un deuxième témoignage de l'efficacité d'un véritable partenariat communal à développer, selon une éthique de la concertation et des méthodes à appliquer, est la mission confiée par le maire de Paris en 1983 à l'un des membres du COPRAS. Choix qui l'a engagé à l'égard de l'action des associations dans l'affaire de l'aménagement du quartier des Halles. Puisqu'il a désigné pour cette mission l'un des membre du COPRAS. L'un des auteurs du rapport du COPRAS qui a éliminé le projet officiel d'aménagement du quartier des Halles.

Troisième témoignage, parmi d'autres, le message du maire de Paris lu par son premier adjoint à la réception à l'hôtel de ville des présidents d'unions des comités de quartier adhérents au CARNACQ, le 1^{er} décembre 1984.*

« L'origine de votre mouvement », a-t-il dit, « remonte au début des années 60... Vos efforts portaient alors sur la dénonciation de certaines erreurs en matière urbanistique qui créaient, pour les années à venir, des conditions de vie insatisfaisantes pour les citoyens. Vous avez su présenter ici ou là de véritables contre-projets à des dossiers que les administrations avaient établis et que les assemblées politiques locales avaient approuvées parfois avec une hâte excessive. Sur ce plan, vous savez combien les esprits ont changé. Il n'est pas douteux que votre action y a notablement contribué. »

* Le CARNACQ, Carrefour National des associations d'habitants et des comités de quartier. Les Unions locales fédératives adhérentes comportent 500 comités de quartier. Parmi ses résultats l'adoption par le Parlement de son projet des comités d'initiative et de consultation d'arrondissement, CICA.

Et évoquant l'affaire des Halles, Jean Tiberi a ajouté « A partir de cette expérience, vous avez également développé une conception de la participation qui vise à associer, souvent de manière organique, les associations à la préparation de la décision publique. La participation des habitants à la vie de la cité est en effet une exigence démocratique. Votre mouvement a toujours insisté sur ce point et il a choisi délibérément, à la différence de certains autres, de respecter le pluralisme de ses adhérents. Dans ces conditions nous pouvons nous comprendre et dialoguer efficacement. »

« C'est la raison pour laquelle, vous le savez, le maire de Paris a repris publiquement un certain nombre de thèmes que vous développez depuis longtemps et a choisi l'un des fondateurs de votre organisation comme interlocuteur privilégié. »

Deux engagements identiques des maires de Paris en 1983 et 2003 sur le partenariat communal proposé par les comités de quartier.

Il est intéressant de constater la similitude du programme retenu à l'époque par le maire de Paris en 1983 pour une politique de démocratie participative – tel que lui avaient proposé les associations parisiennes – et de l'engagement pris par l'actuel maire de Paris Bertrand Delanoë à cet égard. Ce qui prouve l'audience de cette politique initiée par les associations d'habitants et la nécessité du dialogue à réaliser dans la stricte optique d'un partenariat communal.

Lors du premier entretien avec l'Union des Champeaux du président de la société d'économie mixte du Centre de Paris « le Sem Centre », le président Legarec a souhaité que soit rappelée cette histoire de la défense du quartier des Halles, il y a plus de vingt ans, par des habitants et des associations. Le récit a été écrit dans cette optique, documents à l'appui et conservé à la bibliothèque historique de la Ville de Paris. On peut aussi consulter le livre « Le pari des Halles de Paris » de 275 pages (Editeur Aubin à Saint Etienne) qui mentionne entre autres des extraits de quelques soixante articles de grands journaux parus entre 1967 et 1980 sur cette action. C'est là un récit d'un morceau de l'histoire d'urbanisme de Paris vécu et parfois initié par des citoyens dans ce qui pourrait devenir le résultat d'un grand projet de société.

Mai 2004

Pour l'Union des Champeaux
Jean Jacques Gouret
Daniel Barrère

Pour le C.O.P.R.A.S.
Charles de Fréminville
François Serrand